

# Cerny Mag'



JUIN - JUILLET - AOÛT 2025

N° 380



L'aventure a commencé en 2021 en répondant à l'appel à projets « Chemins et cheminements » lancé par le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français (PNRGF). Nous avons postulé sans trop y croire, notre commune a été retenue et au fil des années tout s'est mis en place ! De quoi s'agissait-il ? Il s'agissait d'abord de permettre aux Cernois de faire de belles promenades en famille et de profiter du paysage et de points remarquables entre ville et campagne. Grâce aux conseils et au soutien actif du Parc nous avons pu restaurer le lavoir communal (nous avons aussi obtenu des subventions de la CCVE, du Département et du fond Gallard) : il était essentiel de mettre en valeur ce patrimoine lié aux usages du 19ème siècle, et par là-même de protéger aussi notre ru « du Haut ». Nous avons pu ainsi défendre les intérêts de nos riverains et le caractère essentiel du ru pour notre commune. Lors du dernier comité de pilotage avec le Siarce et son bureau d'études, les riverains, l'association Cerny Environnement et la mairie, chacun a pu faire valoir ses arguments quant à la restauration indispensable du ru du Haut. Les choses avancent là lentement, mais aussi - nous l'espérons et serons vigilants - sûrement.

Nous avons aussi travaillé avec le Parc, les Espaces Naturels Sensibles du Département à la réalisation d'un dépliant soulignant la richesse historique mais aussi floristique et faunistique de ce parcours. Il est enfin disponible sous format papier mais aussi sous la forme d'un beau panneau récapitulatif disposé depuis peu à l'entrée du parc de la mairie.

Début avril, avec le financement précieux du Département et du PNR, une passerelle a été réalisée au fond du parc de la mairie pour rendre enfin effective cette promenade. Des potelets ont aussi été mis en place afin de permettre à chacun d'identifier telle ou telle espèce.

Cerny a aussi été retenue cette année par le PNRGF pour la réalisation d'un inventaire du patrimoine, inventaire réalisé par un bureau d'études qui pourra s'appuyer sur le concours précieux de Cernois nés ou habitant depuis très

longtemps dans notre commune. Chacun d'entre vous pourra contacter le bureau d'études pour faire part de telle ou telle richesse patrimoniale (des tracts ont été mis dans chaque boîte aux lettres, et l'information relayée par les réseaux communaux).

Le dimanche 28 septembre aura lieu la restitution aux Cernois de toutes ces informations par le bureau d'études financé par le Parc du Gâtinais, une promenade dans Cerny sera proposée afin d'identifier les richesses patrimoniales, le tout se terminant par un moment convivial organisé dans le parc de la mairie par le PNRGF qui proposera des produits « Valeur Parc ». Avec l'accord du Parc, nous en profiterons pour inaugurer le lavoir, la passerelle et le panneau du circuit réalisés dans le cadre du projet « chemins et cheminements ».

Au printemps vous avez pu voir fleurir les narcisses, les bulbes plantés cette année par les jeunes de l'accueil de loisirs (talus de la mairie) et l'an dernier par les enfants de l'école maternelle (parc de la mairie) qui nous ont enchantés. Avec le printemps les vivaces plantées au fil des années vont s'épanouir et nous émerveiller. Tout cela s'appuie bien sûr sur le travail des agents du service technique.

Vous avez aussi pu voir fleurir des inscriptions le long des déversoirs (« ici commence le ru, ne rien jeter ! ») mais aussi des panneaux le long du ru (« l'eau est précieuse, protégez-la » ...), des bacs à fleurs (« les mégots ne font pas pousser les fleurs »), afin de rappeler à tous combien notre nature est riche mais aussi fragile : il s'agit là d'une chance qu'il nous faut préserver !

Nous vous souhaitons de belles vacances, de belles promenades et de beaux moments dans notre jolie commune. Les agents du service technique ont réalisé des bancs en bois dont vous pourrez profiter au fil de vos balades.

Nadine-Françoise Maugère,  
Conseillère municipale déléguée au  
développement durable.



## Etat civil

### Ils nous ont quittés

- **Raymonde Verstuylt veuve Laurent**, le 20 mars 2025
- **Antonia Galian Fernandez veuve Rojas Caravaca**, le 1<sup>er</sup> mai 2025
- **Gérard Doyet**, 12 mai 2025

### Bienvenue !

- **Maden Délou** né le 28 mars 2025

### Ils se sont dit «oui»

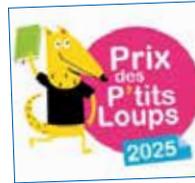
- **Julien Blanchetot** et **Laetitia Chauvin**, le 5 avril 2025
- **Jonathan Gueller** et **Anaïs Berthouin**, le 10 mai 2025
- **Luc Peloille** et **Jennifer Argay**, le 10 mai 2025



## Entretien des trottoirs : La responsabilité des habitants

Le 18 octobre 2018, la commune a pris un arrêté visant à clarifier les obligations des habitants en matière d'entretien des trottoirs. Cet arrêté permanent, référencé n° 2018/11/56b-6.1, précise que les résidents de Cerny doivent assurer le balayage, le désherbage et le déneigement de l'espace public situé devant leur propriété.

En période de verglas, il est également demandé aux Cernois d'appliquer du sable, de la cendre ou de la sciure de bois pour garantir la sécurité des piétons. Ce rappel des obligations citoyennes vise à maintenir un cadre de vie agréable et sécuritaire pour tous.



## Médiathèque

Dans le cadre du Prix des P'tits Loups 2025 organisé par la Médiathèque Départementale d'Evry en partenariat avec l'école Les Hélices Vertes, l'équipe de la médiathèque Marie-Louise Boinier recevait une classe de CM1 pour une rencontre avec Céline Claire, lauréate du 1er prix dans la catégorie Loups en herbe (<https://mde.essonne.fr/ptits-loups.aspx>)



« Nous avons été ravis de participer à cet atelier très enrichissant pour nous.

Nous avons pu découvrir de façon concrète le métier d'auteur(e) et avons beaucoup apprécié les échanges avec Céline Claire. La réalisation de l'affiche

« Cherche/trouve » nous a aussi particulièrement plu. Nous félicitons chaleureusement Céline Claire pour son 1er prix dans la catégorie Loups en herbe et sommes très contents pour elle !! »

*Les élèves de CM1 et leur institutrice Emily Lambrinidis*

## Le service technique

Le service technique joue un rôle essentiel dans le bon fonctionnement quotidien de la commune. Composé d'équipes polyvalentes et engagées, il assure l'entretien et la maintenance du patrimoine communal, des voiries, des espaces publics et des espaces verts.

Ses missions ne s'arrêtent pas là : il assure également le suivi des chantiers ainsi que des nombreuses demandes d'interventions émanant des riverains, des écoles et des différents services municipaux.

Présents dans toutes les étapes de la vie locale, les agents du service technique sont mobilisés pour préparer et accompagner les événements municipaux, qu'ils soient festifs, culturels ou commémoratifs. Leur réactivité est également précieuse en cas d'intempéries ou de situations exceptionnelles.

La force de ce service repose sur la polyvalence de leurs agents, capables d'intervenir dans des domaines variés et de venir en appui aux autres services municipaux.



Depuis le 17 mars 2025, Aurélie CAILLERET a rejoint la commune en tant que Directrice du Service Technique. Elle accompagne les équipes au quotidien, suit les projets d'aménagement de la ville et supervise les travaux sur la voirie, les bâtiments ou encore les espaces verts. Elle gère le budget du service et travaille en lien avec la Directrice générale des Services et les élus pour faire avancer les projets municipaux, en veillant au respect des délais et des règles en vigueur.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi les agents de la commune.

# La collectivité mobilisée contre les actes d'insalubrité

Face à l'augmentation préoccupante des dépôts sauvages et des actes d'incivilité sur le domaine communal, notamment autour des Points d'Apport Volontaire, le Conseil municipal a pris, par délibération du 5 décembre 2024, la décision d'instaurer des tarifs visant à financer la remise en propreté de l'espace public. Ces comportements mettent en péril la salubrité et l'environnement.



Tout contrevenant identifié pour avoir déposé des déchets sur la commune, en dehors des zones prévues et sans respecter les consignes de tri, sera redevable des tarifs suivants :

## Tarif pour le nettoyage de l'espace public :

- Personnes physiques : Forfait de 650 € par demi-journée (4 heures)
- Personnes morales : Forfait de 650 € par demi-journée (4 heures)

## Tarif pour l'enlèvement des dépôts sauvages :

- Personnes physiques :
  - Enlèvement des dépôts sauvages et autres déchets volumineux ou encombrants : Forfait de 150 €/m<sup>3</sup>
  - Enlèvement des ordures ménagères sauvages : Forfait de 100 €/sac

- Personnes morales :

- Enlèvement des dépôts sauvages et autres déchets volumineux ou encombrants : Forfait de 300 €/m<sup>3</sup>
- Enlèvement des ordures ménagères sauvages : Forfait de 150 €/sac

**À noter :** Le maire peut, en mettant en demeure le contrevenant, imposer le paiement d'une amende administrative (au bénéfice de la commune) dont il détermine le montant. Ce montant est plafonné à 15 000 €, en fonction de la gravité de l'infraction commise, conformément à l'article L.541-3 du Code de l'environnement (JO Sénat, 17 juin 2021, question n°20039, p.3869).

Patrick MIKOLAJCZAK  
Conseiller Municipal,

## Finances

Le budget 2025 a été voté le 10 avril 2025

Vous pourrez retrouver la note de synthèse sur le site de la mairie : [Cerny.fr rubrique vie municipale](https://cerny.fr/rubrique-vie-municipale) - Le Conseil municipal - la liste des délibérations ou sur le lien <https://cerny.fr/fr/rb/1675689/la-liste-des-deliberations>

## TRIBUNE LIBRE : CERNY AVEC VOUS

Cernoises, Cernois,

CERNY le 15/05/2025

A l'ouverture de la séance du 10 avril 2025, le conseil municipal était constitué de 10 élus de la majorité, encore une fois sans notre présence de 3 élus, le quorum n'était pas atteint. En cours de séance 2 élus de la majorité sont arrivés en renfort.

Au cours de cette séance consacrée au budget il a été considéré le besoin de financement de la section d'investissement et la nécessité d'affecter les résultats de l'exercice 2024 afin de couvrir ce besoin et de les inscrire au budget de l'exercice 2025.

Il a été constaté les résultats suivants pour l'exercice 2024. **Surprenant durant toute l'année 2024, il nous a été dit et répété qu'il n'y avait pas d'argent.**

Excédent de fonctionnement 2024	651 075,51 €
Excédent de fonctionnement de l'année antérieure reporté	643 567,94 €
<b>Excédent de clôture de la section de fonctionnement</b>	<b>1 294 643,45 €</b>
Déficit d'investissement	- 278 652,59 €
Excédent d'investissement de l'année précédente reporté	55 487,68 €
<b>Déficit de clôture de la section d'investissement</b>	<b>- 223 164,91 €</b>
Excédent des restes à réaliser en investissement	77 340,85 €
<b>Résultat de l'exercice 2024</b>	<b>372 422,92 €</b>
<b>Résultat de clôture 2024</b>	<b>1 071 478,54 €</b>
<b>Bénéfice à reporter en fonctionnement ou investissement</b>	<b>1 148 819,39 €</b>

Il est décidé d'affecter cet excédent de 1 294 643,45 € en section de fonctionnement :

1/ pour une couverture du besoin de la section d'investissement soit 145 824,06 €

2/ pour maintenir la section de fonctionnement soit 1 148 819,39 €.

En 2024 la dette par habitant est de 416 €.

Budget primitif de l'exercice		2024	2025
Section de fonctionnement	Dépenses et recettes	4 095 843,44 €	4 730 858,90 €
Section d'investissement	Dépenses et recettes	2 032 968,42 €	2 631 975,52 €

La fiscalité locale en 2024 a été de 2 161 745,32 €, celle de 2025 est estimée à 2 190 258 €.

Les membres de l'opposition se sont abstenus sur ces deux exercices.

Pour nous suivre Courriel : [cernyavecvous91@gmail.com](mailto:cernyavecvous91@gmail.com) – groupe Facebook: CERNY AVEC VOUS. Le groupe d'opposition : Alain Vuitry, Erwan Merlet, Joëlle Vuitry, Alain Pierrot



Nous n'avons pas ici la place pour rentrer dans les détails.  
Le conseil municipal n'ayant pas encore approuvé cette séance, il n'est donc pas consultable sur le site de la mairie. Nous en sommes désolés.

# ENFANCE JEUNESSE & SCOLAIRE

Le service jeunesse a organisé diverses activités, notamment des visites au musée Grévin, des sorties à la patinoire, au cinéma, au paintball, ainsi que des activités artistiques comme la création d'une fresque en string art. Les jeunes ont également participé à des parties d'échecs, à des ateliers de pâtisserie, et ont montré un grand intérêt pour les repas, avec 24 participants lors d'un repas raclette et un autre autour de croque-monsieur. Ces moments favorisent le partage et les échanges organisés par Arnaud et Frédéric.

Le Conseil Municipal des Jeunes est une équipe dynamique engagée dans de nombreux projets. Ils se sont déjà investis dans des événements communaux, notamment lors du repas annuel des aînés, contribuant ainsi au succès de l'événement et des commémorations.

## Rétrospective des actions soutenues par la municipalité :

Quelques mots des enseignants de l'école élémentaire les Hélices Vertes :

### Un bleu si bleu

Quatre classes de l'école ont participé à un atelier cyanotype le mardi 13 et jeudi 15 mai. Cet atelier a été proposé par le musée de la Photographie de Bièvres et la Médiathèque communale dans le cadre du prix des P'tits Loups.

De la création, un peu de chimie et surtout du soleil et la réaction est immédiate : les images et petits éléments superposés apparaissent progressivement sur un fond bleu caractéristique.

### Classe cinéma

Les élèves de CM2 sont partis en tournage au Château de Taillé à Fondettes (près de Tours).

Chaque classe a créé un scénario, découvert et utilisé du matériel de tournage (clap, appareil photo) et réalisé un film. Ils ont également participé à un rallye nature dans le parc, visité la forteresse de Montbazou et passé une journée au zoo de Beauval.

Un séjour riche et passionnant grâce aux adultes accompagnateurs et au soutien financier de la commune.

### Le carnaval des écoles

Du soleil, de la bonne humeur et des couleurs : tout était réuni pour le carnaval des écoles.

### Des contes et des jeux

Parents et enfants ont été accueillis dans toute l'école avec des jeux de société, des ombres chinoises, un kamishibaï, des contes, des dédicaces d'un illustrateur, atelier pliage de livre et même une ancienne élève proposant un atelier de dessin ! Une soirée amusante, créative et ludique. Rendez-vous l'année prochaine !

### L'école maternelle René-Boinier

Chaque semaine, les enfants visitent la médiathèque pour profiter des nombreux livres, un moment culturel qu'ils apprécient, soutenu par des bénévoles qui lisent des contes. Ils ont également participé à un carnaval en collaboration avec l'école élémentaire, qui a été très apprécié par les enfants et les Cernois. Les élèves s'investissent dans l'élaboration de leurs potagers, s'occupant des légumes et fruits avec fierté, grâce au soutien de Thomas Lhéritier. Les enfants ont également assisté à un spectacle offert par l'association les 3C, qu'ils ont adoré.





### Accueil de loisirs

L'investissement et l'inventivité des animateurs ont permis de proposer des activités ludiques et éducatives de qualité. Les enfants ont participé à un stage de handball, découvert Cerny lors d'une promenade et d'une séance de pêche, et profité d'activités nautiques lors de sorties à Bois le Roi et à la piscine de Milly la Forêt. Ils ont également apprécié une séance de cinéma pour visionner le film Disney «Coco», ainsi que des moments de détente avec des petits déjeuners sportifs, des ateliers de pâtisserie et des repas autonomes. Grâce à un partenariat avec le P'tit Cerny, ils ont assisté à un spectacle de clown très apprécié.



L'année n'est pas encore terminée, et de nombreux projets restent à réaliser. Un immense merci à toutes les équipes pédagogiques, d'animation, aux ATSEM, au personnel du restaurant scolaire, aux enseignants, et à tous les encadrants des jeunes Cernois.



# ASSOCIATIONS



Dyali vous partage les dates importantes qui vont clôturer cette saison 2024/2025.

Tout d'abord, **un stage de chant malien le 25 mai** (14 h/16 h), animé par le grand Moriba Diabaté. Il est né à Kéla, Mali, le village des griots du Mandé. Il joue du n'goni et chante depuis son plus jeune âge, inspiré par son grand frère, le chanteur Mady Diabaté, et par son père Mamady Diabaté, l'un des célèbres guitaristes du pays mandingue.

Dyali est partout. Nos autres actualités sont nombreuses :

- **24 mai** : participation à la kermesse de L'EHPAD Degommier
- **6 juin**, initiation à la danse africaine à l'école maternelle de Lardy
- **21 juin**, presta privée percus-danse à Cerny, initiation percus-danse à Viry, retraite aux flambeaux à Ormoy pour la fête de la musique.

Enfin, nous terminerons l'année par notre représentation au théâtre Thoris de Cerny. Toutes les danseuses et les musiciens s'entraînent, chantent et dansent pour vous faire découvrir le ballet : La charte de KURUGAN FUGA.

Alors notez dans vos agendas, la date du **14 juin**. Réservation sur Hello asso.

Nous vous donnons également rendez en septembre 2025 pour le forum des associations pour vous rencontrer et répondre à vos questions 😊



## l'association Art & Corps danse Cerny

Nous vous attendons nombreuses et nombreux au **Gala de danse 2025** de l'association Art & Corps danse Cerny. Comme tous les ans, Laura Fardel va nous surprendre et nous régaler avec son nouveau spectacle.

Il se déroulera le **vendredi 27 et samedi 28 juin 2025** au Gymnase du complexe sportif Jean-Segalard

Tarifs :

- Adultes 12€ et -12 ans 8€

Buvette et snack sur place.

**Vous pouvez déjà acheter vos places ici ou sur place les jours de Gala :**

<https://www.helloasso.com/associations/art-et-corps-danse-cerny/evenements/spectacle-de-danse-de-cerny-27-et-28-juin-2025-a-20h30>



**27.28  
JUIN  
20H30  
CERNY**



# Coppelia 2.0



Laura  
Fardel

# Salon des Saveurs & Gourmandises

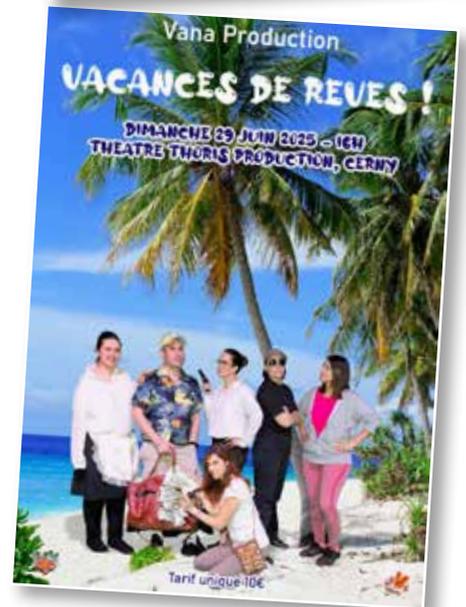
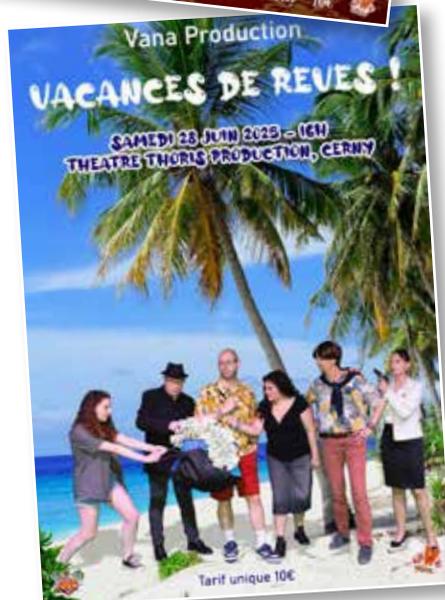
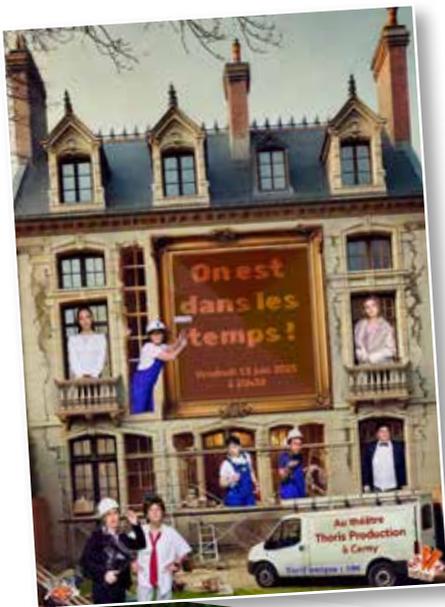


La gastronomie est essentielle pour les Français, et les ventes en direct favorisent le lien entre producteurs et consommateurs. Le Salon des Saveurs & Gourmandises, qui se tiendra fin octobre à Cerny, mettra en avant près de 80 exposants, incluant des produits du terroir tels que le foie gras, les fromages et les spécialités régionales.

L'événement, qui attire de nombreux producteurs de l'hexagone, proposera également une ambiance conviviale avec un bar à huîtres.

Le Complexe Jean-Segalard sera transformé en «Palais des Saveurs» les **24, 25 et 26 octobre**, avec une animation extérieure pour enfants, incluant une cage de grimpe sécurisée.

**À noter dans vos agendas**





# AGENDA

## Mercredi 4 juin

12 h • Salle polyvalente  
**Repas bimensuel**  
La municipalité

## Samedi 7 & dimanche 8 juin

Journée • Plateau de l'Ardenne  
**Meeting aérien**  
AJBS



## Du dimanche 15 au samedi 21 juin

Journée • Café associatif  
**Festival 2025 «7 ans»**  
Café associatif le P'tit Cerny

## Mercredi 18 juin

9 h • Monument aux Morts  
**Commémoration**  
La municipalité

## Mercredi 18 juin

12 h • Salle polyvalente  
**Repas bimensuel**  
La municipalité



## Mercredi 18 juin

20 h 15 • Théâtre Thoris Production  
**La charte de Kurugan Fuga**  
Dyali

## Samedi 21 juin

18 h • Parc de la mairie  
**Fête de la musique**  
Les 3C

## Samedi 21 juin

Journée • École maternelle  
**Kermesse et spectacle**



## Mercredi 25 juin

12 h • Salle Auguste-Delaporte  
**La Caravane du partage fête ses 10 ans**  
La Caravane du partage

## Vendredi 27 & samedi 28 juin

20 h 30 • Complexe sportif Jean-Ségalar  
**Festival de danse**  
Art et corps danse

## Mercredi 2 juillet

12 h • Salle polyvalente  
**Repas bimensuel**  
La municipalité

## Vendredi 4 juillet

15 h à 19 h • Salle Auguste-Delaporte  
**Collecte de sang**  
Don du sang

## Vendredi 4 juillet

19 h • Parc de la mairie  
**Barbecue - Bal**  
Les 3C

## Vendredi 18 juillet

19 h • Parc de la mairie  
**Barbecue - Bal**  
Les 3C



## Les sapeurs-pompiers volontaires

En France, les sapeurs-pompiers volontaires représentent 80 % des effectifs des sapeurs-pompiers. En Essonne, près de 1 970 sapeurs-pompiers volontaires se sont engagés dans cette noble mission.

### Devenir sapeur-pompier volontaire :

Deux types d'engagements sont désormais offerts :

1. Engagement toutes missions
2. Engagement différencié, où le sapeur-pompier volontaire intervient exclusivement sur des missions de secours et de soins d'urgence aux personnes (SUAP).

Conditions d'accès :

- Être âgé de 17 à 55 ans.
- Ne pas avoir de condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire.
- Réussir les épreuves physiques d'engagement.
- Avoir une aptitude médicale sans troubles majeurs.

**Contact :** GVEC@sdis91.fr ou pour plus d'informations, contacter :

Lieutenant Bruno HENRION, Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Cerny-La Ferté Alais

Tél : 06 71 60 26 67 - Email : cislaferte-chef@sdis91.fr

